



Pour mieux connaître la REE, vous trouverez dans cette sélection :

Éditorial

La SEE dans l'action avec la REE et dans son siècle avec ses partenaires

Nous avons dû faire face ces trois dernières années à des situations exceptionnelles tant du point de vue économique que sociétal et les entreprises ont su faire preuve de créativité. Nos métiers et nos techniques ont permis de trouver des solutions utiles à tous et porteuses d'avenir.

Dans ce contexte, la SEE tient à confirmer ses qualités précieuses pour le futur ; elle constitue un forum de compétences et d'expertise dans les domaines qui sont au cœur de l'actualité : énergie, télécommunications, cybersécurité, changement climatique.

Elle a la volonté de contribuer aux grands débats ouverts dans ces différents domaines : transitions énergétique et numérique, 5G, mobilité durable, véhicules connectés, limites de l'intelligence artificielle... en apportant un point de vue fondé sur une analyse rigoureuse des faits, - scientifique et technique - par une communication indépendante.

La SEE représente ainsi un pôle d'expertise au service des décideurs, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou des acteurs des mondes économiques et éducatifs, la REE jouant un rôle essentiel pour informer, mais aussi lancer des idées, recueillir des avis, les partager et les discuter.

Pour accompagner la sortie de ces périodes de crise sanitaire, de réformes et d'incertitudes, dans un contexte international de tensions et de conflits, la SEE est ainsi prête à contribuer à la relance souhaitée de l'activité économique et à la relocalisation de certaines activités, dans le cadre des deux grands mouvements que nous vivons actuellement : l'électrification croissante de la société et la révolution numérique, tout en maîtrisant les consommations en énergies.

Elle compte bien y jouer pleinement son rôle d'animateur des communautés scientifiques et techniques avec ses fidèles partenaires grâce à des manifestations, des supports variés comme les téléconférences et les webinaires, et bien entendu les congrès ou les réunions « présentes », toujours riches en échanges interpersonnels.

Pour jouer ce rôle, la SEE s'appuie sur un fonds documentaire étendu qu'elle met à disposition de tous [sur son site](#) avec notamment la publication des événements qu'elle organise, la diffusion des revues REE et 3EI qu'elle publie et très prochainement la création d'un volet consacré aux « métiers de l'électricité ».

Ce fonds a été complété par la création du site Ampère 200 ans développé particulièrement pour commémorer le bicentenaire de la découverte des premières lois de l'électrodynamique par André-Marie Ampère, qui présente aussi un riche volet historique reporté sur le site SEE.



Concernant ses publications et en particulier la REE, les enquêtes ou sondages que nous avons lancés ont permis de dégager des appréciations donnant une opinion très favorable sur la diversité des sujets traités et une grande satisfaction sur les contenus techniques publiés. Parmi les suggestions reçues à ces occasions, figurent la publication gratuite de certains articles et des propositions pour renforcer la diffusion numérique.

Enfin ces supports sont renforcés par notre page LinkedIn qui vient de franchir le cap des 1000 abonnés au seuil de cette année nouvelle, et met notamment en valeur les « start up » choisies par les rédacteurs de la REE.

<https://www.linkedin.com/company/asso-see>

Ces retours de nos lecteurs, abonnés ou adhérents, nous ont amenés à réfléchir sur la manière de pouvoir vous faire profiter aussi de certaines de nos communications présentées dans nos numéros de la REE en sélectionnant des articles ou des dossiers et en les diffusant gratuitement ; dans cette démarche nous vous informerons aussi des sujets traités dans les numéros à venir.

La SEE souhaite ainsi élargir sa communication, en plus de sa lettre mensuelle d'informations, en faisant mieux connaître les contenus de son site et de la REE. Elle vise à augmenter aussi la fréquence de ses contacts avec vous pour être plus présente avec son image et son rôle de société scientifique porteuse d'informations pertinentes.

C'est pourquoi nous avons choisi la diffusion d'une information bimensuelle que nous vous adressons dès maintenant et qui vient compléter le numéro REE trimestriel habituel ... que reçoivent nos abonnés et adhérents...

... voici donc sa première édition : REE Sélection N°1.

J'espère que ces perspectives vous permettront de mieux nous connaître et vous donneront envie aussi de nous rejoindre pour renforcer notre potentiel d'activités, en liaison avec nos partenaires... Nous restons à votre écoute pour les suggestions que vous pourriez exprimer.

En cette période, je suis heureux de vous souhaiter une belle et heureuse année 2024 ainsi qu'à vos familles et vos proches.

Bien sincèrement,

François Gerin
Président de la SEE

Actualités



Le parc de production éolienne en France : où en sommes-nous ? Où allons-nous ?

En septembre 2022, à l’occasion de l’inauguration du premier parc éolien en mer de France, au large de Saint Nazaire, le chef de l’Etat a insisté sur l’importance de l’énergie éolienne dans le mix énergétique décarboné français. Un développement important de l’énergie éolienne en France est attendu pour répondre aux objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et par la directive européenne sur les énergies renouvelables.

Avec ses 5400 kilomètres de côtes métropolitaines, la France dispose du plus fort potentiel européen d’éolien en mer. L’objectif fixé par l’Etat est d’atteindre 18 GW en 2035, et 40 GW à l’horizon 2050. Au niveau européen, l’objectif fixé par le Green Deal est d’atteindre en 2050 une capacité de 300 GW d’énergie éolienne en mer. ●●●

[LIRE LA SUITE DE L'ARTICLE](#)



[VOIR LE SOMMAIRE](#)

Focus Startup

La REE a choisi de présenter sous une forme synthétique quelques startups implantées sur le territoire national qui méritent l’attention de nos lecteurs pour la qualité de l’innovation mise sur le marché et les emplois créés, contribuant ainsi à la vitalité économique du pays.

Dans cette rubrique et pour coller à l’actualité, nous avons choisi de vous rappeler la présentation que nous avons faite de « Verkor » qui s’est engagée, avec d’autres, pour réussir la production en France de batteries équipant les véhicules électriques.

Le dernier numéro REE 2023-5 fait un point de la situation des différents développements d’usines géantes de batteries plus particulièrement la région des Hauts de France : <https://see.asso.fr/france-terre-de-mega-usines-de-batteries>.



Verkor a pour ambition d’appliquer à la filière batterie les technologies innovantes issues d’autres secteurs de l’industrie 5.0, comme celui du semi-conducteur. L’usine digitale 4.0 produira des cellules bas-carbone à haute densité énergétique.

Verkor développe un modèle d’affaires attractif en termes d’agilité, de dura-

bilité et de gouvernance, et attire de ce fait les meilleurs talents. Le projet mené par Verkor est unificateur, il rassemble les meilleurs partenaires pour localiser l’ensemble de la chaîne de valeur en Europe, assurant ainsi une utilisation optimale des com- ●●●

[LIRE LA SUITE DE L'ARTICLE](#)



[VOIR LE SOMMAIRE](#)